

LA RÉVOLTE DES PROSTITUÉES

1975-2025 : COMMÉMORATION DE 50 ANS DE LUTTES

Occupation de Saint-Nizier à Lyon et d'autres églises
en France en juin 1975



“

En 1975, en France, la révolution des prostituées était comme une grande fleur violente de toutes les couleurs, elle brûlait, elle claquait au vent de la colère, elle parfumait de toutes ses corolles les églises et les rues des villes et ses épines griffaient les murs de mots de rage et de douleur.

Ensuite ce fut le silence et le sommeil, on n'entendit, on ne vit plus rien. La révolte avait pris racine, elle s'étendait, elle se multipliait, elle passait les murs, les frontières, elle transgressait les océans.

”

GRISÉLIDIS RÉAL
Extrait de « La révolution invisible »
dans Macadam, mars 1981

UN CONTEXTE DE RÉPRESSION, DE VIOLENCE ET D'INJUSTICE

1972

LES AFFAIRES DE LYON

Un scandale éclate : des policiers du service des mœurs ont « protégé » les activités de tenanciers d'hôtels de passe du centre ville, certains étant même copropriétaires d'établissements. Ils sont suspendus et poursuivis.

Tolérés jusque-là dans les ruelles du centre-ville, les hôtels de passe sont fermés. Les prostituées sont contraintes d'exercer ailleurs : à l'extérieur, en voiture ou chez elles. La répression par PV s'intensifie, comme pour redorer l'image de la police corrompue.

LA MANIFESTATION HUMILIANTE DU 25 AOÛT

Le 24 août, une quarantaine de prostituées se rassemble place des Jacobins, rapidement dispersées par la police. Une manifestation est décidée pour le lendemain mais seule une petite trentaine de prostituées s'y rend (sur 400 à Lyon). La presse a relayé l'événement en se moquant, il y a plus de curieux que de prostituées. Elles sont tournées en ridicule.

Des policiers proposent d'escorter leur cortège à la préfecture, mais les amènent plutôt au poste de police et les mettent en garde à vue... L'échec de cette première rébellion est cuisant.



1974

MONTÉE DE LA VIOLENCE ET INDIFFÉRENCE

Au printemps, Renée Grangeon et Chantal Rivier sont sordidement assassinées. Les coupables ne sont pas identifiés par la police. Une réunion rassemble prostituées, militants du Nid, avocats et journalistes. Un texte collectif axé sur la sécurité est adressé au Syndicat de la Magistrature et à la presse et remis sous forme de tract aux prostituées. Une 2e réunion a lieu en juin, puis une 3e plus houleuse en présence du commissaire Laurent, chef de la sûreté de Lyon, et du commissaire Winnick de la brigade des mœurs, principaux responsables de la répression. À la fin de l'été, il y a un nouveau meurtre, celui de Chantal Anaclet...

1975

AVRIL



FACE À L'INJUSTICE, LA COLÈRE

Début avril, le nom et l'adresse d'une prostituée agressée par un client sont divulgués dans la presse, forcément de source policière. Une lettre ouverte publiée par les militants circule dans la rue.

Au même moment, les autorités mobilisent une disposition jamais appliquée sur la récidive en matière d'amendes : les personnes faisant l'objet de deux condamnations pour le même motif, dans la même ville et dans la même année sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 jours par PV, ce qu'on appelle la « contrainte par corps ».

Les prostituées incarcérées risquent de voir leur famille découvrir leur activité ou, pire, leurs enfants leur être enlevés par la DDASS. Cette nouvelle répression leur est absolument inacceptable.

Nouvelle surprise : plusieurs prostituées reçoivent des rappels d'impôt sur quatre ans, avec majoration pour non déclaration, sur une base d'évaluation sommaire de leurs revenus ». Les sommes réclamées sont entre 30,000 et 80,000 F (équivalent en 2024 à 24 000 - 65 000 €).

Le 23 avril, Ulla est désignée porte-parole du « Collectif des femmes prostituées » lors d'une réunion rassemblant 68 prostituées et quelques bénévoles du Nid dans les locaux de la Chronique sociale. Maître Boyer, avocat et prêtre jésuite, se propose pour les défendre juridiquement.

Le 28 avril, c'est plus de cent femmes qui sont présentes. Trois d'entre elles signent avec un responsable du mouvement du Nid une lettre adressée au Préfet.

Le 29, les prostituées de toute la France découvrent Ulla à l'émission « Les dossiers de l'écran ». Elle parle de répression, de ras-le-bol, mais pas de réinsertion.



Monsieur le Préfet,

[...] Nous nous sommes mis d'accord pour une démarche auprès de vous, pour défendre les libertés individuelles lorsqu'elles sont bafouées, pour réagir lorsqu'il y a atteinte à la dignité de la personne, pour dénoncer l'hypocrisie d'une société qui condamne d'une main ce qu'elle favorise et encourage de l'autre, pour demander que la sécurité de toute personne soit assurée ou que sa vie privée soit respectée, et pour dénoncer l'exploitation de l'homme par l'homme, quelle que soit la forme d'exploitation.

C'est dans cette optique que nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation composée de cinq jeunes femmes prostituées et de cinq militants du Mouvement du Nid, afin d'aborder, sur la base de ce qui se vit à Lyon, les questions suivantes :

Où conduit la politique actuelle de la répression, avec

- détention arbitraire,
- des amendes multiples dans la même soirée, par des brigades différentes, et qui entraînent des peines de prison,
- des amendes injustifiées mises aux personnes lorsqu'elles effectuent leurs achats chez des commerçants, lorsqu'elles sont en compagnie des militants du Mouvement du Nid, etc. Oublierait-on que la prostituée n'est pas une délinquante ?
- l'application d'une imposition sur des bases inconcevables. Oublierait-on la définition du proxénétisme ?

La personne prostituée ne mérite-t-elle pas d'être protégée comme n'importe quel citoyen ? [...]

ARCHIVES

MAI

Le Préfet accepte de recevoir les militants du Nid, mais pas les déléguées. Le Nid refuse et organise une conférence de presse.

Les prostituées formulent leurs premières doléances et revendications dans les médias. Elles dénoncent une infraction « d'attitude de nature à provoquer la débauche » parfois réduite à des sourires aux passants, les assassinats impunis et les peines de prison pour récidive qui commencent à leur être signifiées. Elles réclament la fin des amendes répétées (parfois plusieurs par jour), le droit à la sécurité et la protection contre les agressions.

Fin mai, trois femmes apprennent leur condamnation pour récidive à 15 jours de prison et 2 400 F d'amende. Le Nid relance le Préfet, qui leur répond avec arrogance, niant les doléances des prostituées et refusant de les rencontrer. Une lettre est aussi adressée au Garde des sceaux : « N'ayant pas été admises à être entendues, les personnes prostituées tentent par d'autres moyens d'alerter les pouvoirs publics et l'opinion, car elles refusent d'aller en prison ».

OCCUPATION PACIFIQUE DE L'ÉGLISE

À l'instar des travailleurs étrangers demandant asile dans les églises, une assemblée d'une centaine de prostituées décide d'occuper l'église Saint-Bonaventure, près du quartier de prostitution, des commerces et des passants.



Le rendez-vous est fixé le 2 juin à 10h devant le Grand Bazar, face à l'Église Saint-Bonaventure. Des journalistes de confiance acceptent de se garer devant le parvis, mais il s'agit d'une ruse pour tromper les policiers.

Les femmes ont reçu l'instruction d'arriver par petits groupes qui entrent dans l'église par devant puis ressortent par une porte de côté rejoindre Saint-Nizier à 500 m. Plus d'une centaine de femmes y pénètrent avant que les policiers ne découvrent le stratagème.



pourchassées par la police, les prostituées de Lyon se sont réfugiées en l'église St-Nizier

Lettre à la population :

Ce sont des mères qui vous parlent. Des femmes qui essayent d'élever, seules, leurs enfants le mieux possible, et qui ont peur aujourd'hui de les perdre. Oui, nous sommes des prostituées, mais si nous nous prostituons, ce n'est pas parce que nous sommes des «vicieuses»: c'est le moyen que nous avons trouvé pour faire face aux problèmes de la vie.

La société a l'habitude de nous juger, et de nous rejeter dans un ghetto de mépris ou de pitié. Nous sommes considérées comme des femmes «sales», «anormales», et cependant les gens disent: «Il en faut».

Parce que «il en faut», la loi française n'interdit pas la prostitution et, en principe, nous sommes des citoyennes comme les autres. Mais parce que la société a honte de «nous vouloir», on nous traite comme des délinquantes, comme des êtres sur lesquels la police peut exercer tous ses pouvoirs répressifs.

Veut-il redorer le blason de la police lyonnaise éclaboussée par «l'affaire de Lyon» de 1972 (la découverte de policiers qui étaient proxénètes)? Veut-il se faire élire maire dans une ville «propre»? Veut-il nous acculer à demander la réouverture des maisons closes, source de revenus intéressants pour l'Etat? Toujours est-il que Monsieur Poniatowski a ordonné à la police lyonnaise de nous accabler de procès-verbaux (nous en avons trois, quatre par jour, d'un montant de 160 F. l'un: l'Etat n'est pas perdant...), et même de nous jeter en prison.

Depuis quelques semaines, en effet, nous sommes les unes après les autres traînées devant les tribunaux de police de Lyon et de Villeurbanne pour y répondre de récidive à l'article R 34 du Code Pénal qui sanctionne «l'attitude de nature à provoquer la débauche». Qu'est-ce qu'une telle attitude? Qu'est-ce que la débauche? Les juges sont bien incapables de répondre, et nous sommes condamnées à des peines de prison sous l'accusation ridicule d'**avoir fait des sourires aux passants de sexe masculin!**

NOUS N'IRON PAS EN PRISON POUR CELA! Des femmes devraient être actuellement incarcérées: nous les avons soustraites à la police et, aujourd'hui, nous nous sommes réfugiées dans une église. **ELLES N'IRONT PAS EN PRISON! AUCUNE D'ENTRE NOUS N'IRA EN PRISON!** Ou alors, la police devra nous massacrer pour pouvoir nous y entraîner. Nous, nous lui opposerons une résistance passive.

Nous sommes les victimes d'une politique injuste. Nous ne vous demandons pas de défendre la prostitution, mais de comprendre qu'ils n'ont pas le droit de nous faire ce qu'ils nous font en ce moment. Personne n'a jamais pu changer de vie en recevant des coups de matraque. Soyez avec nous contre l'injustice qui nous accable! Après, nous pourrions discuter pour savoir si la société a besoin de la prostitution...

DANS L'IMMEDIAT, NOUS EXIGEONS :

- La suppression immédiate des peines de prison.
«nos enfants ne veulent pas leur mère en prison»
- La fin de l'arbitraire en matière de procès-verbaux (plus d'amende parce qu'on sait que telle personne se livre à la prostitution).
- Le respect des personnes, dans les attitudes, les actes, les paroles...

**LE COLLECTIF D'ACTION
des personnes prostituées de Lyon**

ARCHIVES

LES LOIS

En 1975, la France se dit abolitionniste. Le réglementarisme et le système des maisons closes ont été abolis le 13 avril 1946, mais un fichier sanitaire et social subsiste officiellement jusqu'en 1960,

année de la ratification de la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui par la France. De là découlent « les ordonnances de 1960 », censées abolir tout fichage, toute répression et favoriser la réinsertion.

RACOLAGE

« Seront punis d'un emprisonnement de 10 jours à un mois et d'une amende de 600 à 1000 F ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, par gestes, paroles, écrits ou par tout autre moyen procéderaient publiquement au racolage de personnes de l'un ou de l'autre sexe en vue de les provoquer à la débauche »

Article R 40-11° du C.P

INCITATION À LA DÉBAUCHE

« Seront punis d'une amende de 80 à 160 F inclusivement ceux dont l'attitude sur la voie publique est de nature à provoquer la débauche. »

Article R 34-13° du C.P.

L'INFRACTION DE PROXÉNÉTISME RATISSE LARGE...

Sera considéré comme proxénète et puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 10 000 F à 100 000F, sans préjudice de peines plus fortes s'il y échet, celui ou celle :

1. Qui, d'une manière quelconque, aide, assiste ou protège sciemment la prostitution d'autrui ou le racolage en vue de la prostitution ;
2. Qui, sous une forme quelconque, partage les produits de la prostitution d'autrui ou reçoit des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ;
3. Qui, sciemment, vit avec une personne se livrant habituellement à la prostitution ;
4. Qui, étant en relations habituelles avec une ou plusieurs personnes se livrant à la prostitution, ne peut justifier de ressources correspondant à son train de vie ;
5. Qui embauche, entraîne ou entretient, même avec son consentement, une personne même majeure en vue de la prostitution, ou la livre à la prostitution ou à la débauche ;
6. Qui fait office d'intermédiaire, à un titre quelconque, entre les personnes se livrant à la prostitution ou à la débauche et les individus qui exploitent ou rémunèrent la prostitution ou la débauche d'autrui ;
7. Qui, par menace, pression, manœuvre ou par tout autre moyen, entrave l'action de prévention, de contrôle, d'assistance ou de rééducation entreprise par des organismes qualifiés en faveur de personnes se livrant à la prostitution ou en danger de prostitution.

La tentative des délits visés au présent article est punie des peines prévues pour ces délits.

Article R 334 du C.P.

... ET C'EST TOUJOURS LE CAS AUJOURD'HUI !

LYON, LE 2 JUIN 1975,

Monsieur le Président de la République,

Nous sommes des femmes qui nous prostituons. Selon la loi, nous ne sommes pas des délinquantes : nous sommes des citoyennes comme les autres. Et cependant, aujourd'hui à Lyon, vos policiers nous chassent comme du gibier ! On nous accable de procès-verbaux sur des bases infondées [...]

[...] il vaut mieux que nous vous le disions tout de suite, Monsieur le Président : JAMAIS NOUS N'IRONNS DANS DES MAISONS CLOSES ! JAMAIS NOUS N'ACCEPTERONS D'ÊTRE DES « FONCTIONNAIRES DU SEXE », RAPPORTANT DE L'ARGENT AUX POUVOIRS PUBLICS !

[...] Depuis quelques semaines, nous nous voyons condamnées les unes après les autres à des peines de prison fermes, par les tribunaux de Lyon et de Villeurbanne, sous la seule accusation d'avoir fait des sourires aux passants de sexe masculin. Voilà comment, en une année proclamée « année internationale de la femme », on nous traite ! [...]

**Vous êtes le « Président de tous les Français ». Alors
vous êtes aussi le Président des prostituées!**

Aujourd'hui, nous nous sommes réfugiées dans une église du centre de Lyon, pour soustraire à l'action de la Police des femmes qui devraient être incarcérées. En tant que Magistrat suprême, nous vous demandons de faire surseoir aux poursuites dont nous sommes les victimes ! Autrement, la police devra nous massacrer dans l'église.

**AUCUNE D'ENTRE NOUS N'IRA EN PRISON,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT !**

Des délégations arrivent de Marseille, Paris, Montpellier, puis repartent occuper des églises dans leurs villes respectives. Au plus fort, il y a plus de 200 femmes dans l'église en même temps. Des femmes de Grenoble ont annoncé leur soutien et envoyé 2000 F pour soutenir les grévistes. Dix-sept femmes de Saint-Étienne se sont mises en grève par solidarité. Les femmes de Nice annoncent qu'elles débrayeront pendant la durée du week-end.

Carole Roussopoulos arrive avec sa caméra Sony Portapack. Les femmes qui le souhaitent parlent devant la caméra et décident avec l'équipe de ce qui doit être coupé. Le résultat est diffusé le jour même sur des postes télé devant l'église.

Les commerçants et des femmes du voisinage apportent à l'église du café, du pain, du beurre, des croissants et même des fraises et des brassées de fleurs.

Certains passants sont plus hostiles et dénoncent la présence des prostituées dans l'église ou demandent la réouverture des maisons de tolérance. Elles reçoivent aussi des appels de menace.

« Une église est un lieu de prière, non une tribune publique. Mais nous devons tous nous poser une question : Pourquoi ces femmes, dont la plupart sont des mamans, en sont arrivées là ?

CARDINAL RENARD

10 NOUVELLES FEMMES SONT CONDAMNÉES À DES PEINES DE PRISON

Nouvelles sollicitations à des ministères qui se refilent la balle. Elles s'adressent au médiateur Aimé Paquet et à Simone Veil, ministre de la santé.

Une association de cinéma vient projeter des films. Des musiciens apportent des percussions pour que les femmes puissent jouer et se divertir. Une fête dansante a eu lieu dans l'une des deux sacristies.

« Nous venons vous informer que nos voix et nos cris indignés par le régime policier viennent se joindre au mouvement de lutte organisé par nos consœurs de Lyon. Vous, amies de tous quartiers, qui en avez par-dessus la tête de vous faire passer de nombreuses amendes reconnues par le gouvernement et ses chefs, de vous faire insulter lors des contrôles de police, de prendre des coups, de subir des menaces, d'être complètement sur le qui-vive jour et nuit, d'avoir une perpétuelle angoisse, même au moment où vous faites vos courses pour vous et vos enfants. Nous le proclamons bien haut, nous faisons un travail et non un acte de débauche. Une fois fini ce travail nous retournons au travail et à la cuisine. Nous demandons que finisse le temps des coups. »

Lettre de soutien de 47 parisiennes à leurs consœurs de Lyon

LA RÉVOLTE ESSAIME ET GRONDE UN PEU PARTOUT EN FRANCE....

La nuit du mardi 3 juin, des délégations commencent à affluer de toute la France : Nice, Cannes, Avignon, Nîmes, Dijon, Toulon, Strasbourg ...

Ramenant vivres et cigarettes, elles rentrent ensuite chez elles tenter d'occuper d'autres églises ou décrètent des grèves de solidarité lorsque le soutien des paroisses leur fait défaut.

+ GRÈVES SOLIDAIRES

Saint-Etienne
Nice
Cannes
Rouen
Nîmes
Toulon



TÉMOIGNAGE

DE MONTPELLIER, CHANTAL RACONTE

À 15h [le 2 juin], nous apprenons par un passant que les frangines de Lyon se sont enfermées dans une église. « Saint-Nizier ! La radio en parle. Savez-vous ce qu'elles disent ? Elles en ont marre ! »

On reste plantées et on se regarde. Et si c'était vrai ? Nous décidons de nous renseigner, mais au bout d'une heure, nous n'avons pas trouvé le numéro. Personne ne connaît de curé. Allons à la cathédrale, des viticulteurs l'occupaient récemment, ils doivent être chics ! « Bonjour monsieur, heu, pardon, bonjour mon père ! Voilà, nous sommes des prostituées. Nos camarades de Lyon se sont réfugiées dans une église et nous voudrions les contacter. »

Après plusieurs coups de téléphone, nous avons une lyonnaise au bout du fil. Elle parlait vite, très vite : un véritable flot de paroles. J'ai retenu : flics, amendes, prison, impôts. Toujours le même refrain.

Nous décidons de les rejoindre. À 20h, la voiture démarre : Valérie, Jo, Claudie et moi-même. Nous arrivons vers minuit.

« C'est chic à vous d'être venues. Entrez-vite. Il y a des flics partout. » Une trentaine de filles qui ne dorment pas nous serrent la main. On nous emmène dans la nef, nous sommes un peu perdues, j'ai envie de pleurer, on dirait un mauvais film. Des femmes sont couchées dans tous les coins : elles se serrent les unes contre les autres parce qu'il fait très froid.

Nous n'avons pas sommeil. Nous prenons du café. Nous passerons toute la nuit à discuter.



LES PROSTITUÉES DE LYON (et maintenant d'autres villes
de France) DEMANDENT À SORTIR DE L'ÉGLISE
DE SAINT-NIZIER AU NOM DE LA LOI !

DEUXIÈME LETTRE À LA POPULATION :

Eh bien, oui ! Aussi incroyable que cela puisse paraître, c'est au nom de l'application intégrale de la loi française actuelle que nous demandons à sortir de notre lieu d'asile.

Pour la première fois enfin, nous avons pu nous faire entendre d'une grande partie de l'opinion publique. Des témoignages de soutien ne cessent de nous arriver, des femmes prostituées d'autres villes de France nous rejoignent : tout cela nous permet de continuer notre action dans la dignité.

Plus rien, désormais, ne peut nous intimider. Le mouvement s'avère irréversible, nous sommes à un tournant dans l'histoire de la prostitution, et pour sortir de l'église, nous ne plierons sous aucun chantage !

Nos revendications immédiates s'appuient ni plus ni moins sur la législation française, qui n'est pas respectée par les pouvoirs publics pour ce qui nous concerne. La loi, en effet, dit :

I. - LA PROSTITUTION NE CONSTITUE PAS UN DÉLIT.

Alors pourquoi la prison pour celles qui s'y livrent ? Nous ne le répéterons jamais assez, mais pour la plupart, nous sommes avant tout des mères, et nos enfants ne nous veulent pas en prison !

Le tandem approbation de la prostitution/répression doit prendre fin. Ceux qui finalement sont « pour » la prostitution n'ont pas le droit de vouloir, en même temps, que les femmes prostituées de toute une ville soient sanctionnées pour sauver la façade de moralité publique !

NOUS RÉCLAMONS DONC AU GARDE DES SCEAUX OU À SES REPRÉSENTANTS, LA FERME ASSURANCE QUE NOUS NE SERONS PLUS CONDAMNÉES ARBITRAIREMENT À DES PEINES DE PRISON.

2. - SONT PASSIBLES D'AMENDES LES PERSONNES AYANT DES ATTITUDES DE NATURE À PROVOQUER LA DÉBAUCHE.

Nous ne nions pas à la police le droit de verbaliser de telles attitudes. Mais encore conviendrait-il que celles-ci soient dûment définies, et que l'on cesse de lier prostitution à débauche, la prostitution, encore une fois, n'étant pas un délit ! Nous exigeons, par conséquent, qu'on ne nous pénalise plus pour de simples sourires aux passants, et que chaque infraction que l'on pourrait nous reprocher nous soit clairement signifiée, accompagnée d'un contrôle d'identité légal.

3. - AUCUNE DISCRIMINATION NE DOIT FRAPPER LES PERSONNES PROSTITUÉES.

C'est pourquoi nous revendiquons le droit au même respect que celui qui entoure tout autre citoyen.

4. - LES MAISONS CLOSES SONT SUPPRIMÉES.

Il n'est par conséquent pas question qu'elles soient de nouveau ouvertes, sous forme d'éros-centers ou autres. Ainsi que nous l'avons écrit au Président de la République, jamais nous n'accepterons de devenir des fonctionnaires du sexe, à la liberté limitée !

5. - Sont prévus des dispositifs favorables à la réinsertion des femmes désirant quitter librement la prostitution.

L'expérience témoigne, pourtant, que cette réinsertion est rendue très difficile. NOUS DÉNONÇONS DONC OUVERTEMENT LA NON-APPLICATION DE CES TEXTES (Ordonnances de 1960).

AU NOM DE LA LOI, LAISSEZ SORTIR DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER LES FEMMES QUE NOUS SOMMES, ET QUI RESTERONT À JAMAIS LE SYMBOLE DE NOTRE LIBÉRATION À TOUTES !

Fait en l'Église de Saint-Nizier à Lyon, le 5 juin

1975

LES ALLIÉ·ES À LYON

LE NID

De mouvance abolitionniste (au sens d'abolition du réglementarisme), le Nid lutte contre les causes de la prostitution et rencontre dans les rues de Lyon les personnes l'exerçant. La mobilisation des prostituées fut facilitée en particulier par le père Louis Blanc, aumônier et militant de la section lyonnaise entre 1966 et 1983, et Christian Delorme, alors séminariste et président du MAN. Le Nid soutiendra l'organisation des prostituées dès la mi-mai, en facilitant des réunions, l'écriture de tracts et de courriers et en se faisant le relais de leurs revendications. Plusieurs de ses militants seront avec elles dans l'église de Saint-Nizier.

MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON VIOLENTE (MAN)

Avec leur local situé à l'époque rue Mercière, au milieu du principal quartier de prostitution, les militant-es du MAN Lyon côtoyaient les femmes prostituées dans la rue, sous les portes cochères ou dans des appartements squattés du quartier. Le MAN favorisait une approche « avec, par et pour » dans laquelle les décisions, les débats et les prises de paroles étaient réalisés par les personnes concernées. Le MAN a apporté un soutien logistique : prêt du local pour les réunions, tirage des tracts, aide à la réalisation de banderoles, contact avec la presse, présence dans l'église, aide à l'organisation des d'actions, etc. L'une de leurs actions de solidarité fut de rédiger une lettre publique adressée au procureur demandant à être elleux aussi verbalisé-es pour racolage passif parce qu'il leur arrivait « de sourire aux passants de sexe masculin ».

Monsieur le Procureur de la République,

Par cette lettre, nous demandons à être emprisonnés pour avoir eu, de façon répétée, des « attitudes de nature à provoquer la débauche ». [...]

Il nous arrive fréquemment à nous aussi de déambuler sur les trottoirs de Lyon ; d'être habillés de façon à mettre en valeur les charmes de notre physique, et de faire des sourires aux passants. Jamais, cependant, les gens de police ne nous ont verbalisés au terme de l'article R 34 du Code Pénal, et jamais des tribunaux de police ne nous ont condamnés, de ce fait, à des peines de prison pour récidive (article R 37 du Code pénal). Conscients qu'une injustice est ici perpétrée ; que la loi n'est pas appliquée à tout le monde de la même façon, nous avons choisi de nous dénoncer, afin que justice puisse être faite. [...]

ARCHIVES



La répression s'abat également sur les homosexuels – qui paient également des PV à 160 F – qui sont également poursuivis par la police à Lyon. Nous exigeons la libre disposition de notre corps. Nous sommes de ce fait solidaires de la juste cause des femmes .



CLAUDE JAGET DE LIBÉRATION

Libération était à l'époque un journal de tendance maoïste dirigé par ses salariés. Correspondant à Lyon, Claude Jaget suivait de près l'organisation de la révolte et a contribué à sa médiatisation et son archivage. Certains disent même que c'est lui qui aurait eu l'idée d'occuper l'église... À l'automne, il sera le premier à publier un livre résumant les événements et relatant les parcours de vie de six des femmes impliquées.

LA COMMUNAUTÉ LGBT

Bien que peu présentes, voir exclues par moments dans les occupations, la présence de personnes « travesties » est documentée, notamment à la Chapelle Saint-Bernard. Ce mot recoupe à l'époque une grande variété de situations et on sait que certaines femmes engagées étaient trans. Les personnes LGBT vivent dans les années 70 une répression et un harcèlement policier similaire à celui que vivaient les prostituées. Et quand elles sont les deux, c'est la double peine ! Malgré la distance apparente entre les deux mouvements, quelques militants gay de Lyon viendront apporter leur soutien à Saint-Nizier vers le 7 juin, notamment Michel Chomarat.

LES CHRÉTIENS ET L'ARCHEVÊCHÉ

« Les publicains et les prostituées vous précèdent dans le royaume de Dieu. » - Matthieu 21, 28-32.

A Lyon, le choix du lieu d'occupation ne s'est pas fait au hasard. Nombre d'entre elles étaient croyantes et pratiquantes. Bonaventure et Saint Nizier sont les paroisses de nombreuses prostituées. Les plus dévotes d'entre elles y vénéraient une statue de Saint-Expédit. Le père Antonin Béal est déjà leur curé et confesseur. Certaines s'organisent même au sein du collectif « Les femmes prostituées chrétiennes de Lyon », comme en septembre 1975 quand elles s'engagent contre les exactions commises par le régime franquiste.

Les chrétiens vont être de précieux alliés au cours des mobilisations. Ils sont présents au Nid et au MAN. Les avocats qui ont défendu les Lyonnaises étaient aussi catholiques : Me Robert Boyer était par ailleurs prêtre jésuite et Me Jean-Loup Cacheux était parfois surnommé Saint-Jean-Loup Cacheux.

Alors archevêque de Lyon, le cardinal Renard ne soutient pas entièrement les revendications politiques des révoltées. Pourtant, il fait confiance au père Béal et appelle à réfléchir aux causes sociales de la précarité des prostituées. Il sera le premier à recevoir Ulla en juin 75. Les chrétiens du Nid vont apporter leur soutien dans d'autres villes également, comme à Toulon ou à Grenoble où le père Marc Tournoud va les aider à occuper un lieu de culte.

A SAINT-NIZIER.

I

Quand nous occupons les églises,
Ça te scandalise,
Grenouille de bénitier!
Toi qui nous promettais le diable
Nous venons manger à ta table,
A SAINT-NIZIER.

II

«Tu as beau invoquer la Vierge,
Brûler tous tes cierges
et crier au péché !
Pour quelques-uns qui nous méprisent
Combien d'autres nous ont comprises
A SAINT-NIZIER.

III

Durant des siècles de silence
et d'intolérance,
Nous étions habituées
à être traitées comme des bêtes!
Nous avons relevé la tête
A SAINT-NIZIER.

IV

En utilisant leurs matraques
Les flics à Chirac,
Ponia, Lecanuet,
Ont cru gagner une bataille !
Ils ont fait une erreur de taille
A SAINT-NIZIER.

V

Nul ne peut plus nous faire taire !
De toute manière,
Nous voulions arracher
le droit d'être ce que nous sommes,
Femmes, et non pas bêtes de somme
A SAINT-NIZIER.



**" NEGOCIER ? OUI, OUI, OUI !
LES P.V. ? NON, NON, NON !
ET NON AUX PEINES DE PRISON "**

1) Toi ministre à la face ronde
le champion de la répression,
Entend la colère qui gronde,
Y en a marre de tes façons !

2) Toi Seigneur de la Chamalière
nous voulions dîner avec toi
T'étais-pas là mais on espère
Que ça s'ra pour une autre fois !

3) Quant à toi de la « Féminine »
tu as voulu nous ignorer !
On comprend ce qui te chagrine
tu es jeune dans le métier !

4) Mais surtout toi le maire d'la ville
des Lyonnais t'es le plus instruit !
Car pour toi rien n'est plus facile
Y'a qu'a tous leur couper l' zizi !

CHAPELLE SAINT-BERNARD DE MONTPARNASSE, PARIS

À la chapelle Saint-Bernard, il y a au moins une cinquantaine de filles et quelques « travestis ». Un centre de presse est improvisé dans la sacristie. Simone de Beauvoir leur rend visite et les encourage à contacter Simone Veil. Sonia est élue porte-parole le lendemain. Grisélidis Réal les rejoint, émue. Elle y commence à militer et à documenter les luttes du mouvement, ce qu'elle fera jusqu'à sa mort le 31 mai 2005.

« Chaque jour, vers 5h du matin, un pâtissier du voisinage venait avec ses mitrons nous porter des douzaines de croissants chauds. Les épiciers, les charcutiers, les marchands de fruits et légumes nous offraient des victuailles avec une telle prodigalité que nous aurions pu, il me semble, à la fin de la grève monter tout un restaurant. »

**CE QUE NOUS RÉCLAMONS**

- Abolition de l'article « 34 » : incitation à la débauche
- Plus d'amendes, plus de procès-verbaux
- Retrait des peines de prison encourues par les personnes de Lyon.
- Suppression de la loi concernant la prison sur récidives.
- Réouverture des hôtels dans les quartiers de prostitution uniquement.
- Application des lois permettant la réinsertion de la femme prostituée dans la société.

NOUS REFUSONS FERMEMENT

- la réouverture des maisons closes, même sous forme très moderne luxueuse d'Eros Center ;
- d'être des fonctionnaires du sexe sans aucune liberté ;
- d'être nationalisées ;
- d'être municipalisées.

Nous voulons être citoyennes à part entière

ÉGLISE SAINT-DENIS, MONTPELLIER

Au moment de l'office du soir, une douzaine de prostituées se réfugient dans l'église Saint-Denis, sans contact préalable avec la paroisse. Les relations sont tendues et elles sont installées dans la salle de catéchisme. Le lendemain, elles sont déjà une trentaine.

ÉGLISE DES RÉFORMÉS, MARSEILLE

Dès 9h, des prostituées marseillaises investissent l'église Saint Vincent-de-Paul dite « église des réformés ». Au fil des jours, elles sont 250 à être présentes à l'intérieur. Les revendications sont à peu près les mêmes qu'à Lyon : fin de la répression policière et fiscale, être traitées comme des femmes à part entière :

« Nous avons l'intention de rester ici jour et nuit tant que nos revendications ne seront pas satisfaites » .

SAINT-ETIENNE

Ayant renoncé à occuper une église, les stéphanoises manifestent place Neuve et annoncent faire grève pour le week-end. Certaines évoquent une grève de la faim. Elles dénoncent l'injustice fiscale et demandent la sécurité du travail de nuit, la sécurité sociale et des zones d'abattements. Une banderole « En grève de solidarité avec les prostituées lyonnaises » est déployée.

NICE

Deux cents prostituées niçoises annoncent une grève de solidarité de 48h tout le week-end pour appuyer l'action de leurs collègues lyonnaises. Elles entendent aussi obtenir la réouverture des meublés, le retour à un taux moins élevé des amendes qui les frappent et le droit d'être reconnues comme assurées sociales.

BASILIQUE SAINT-JOSEPH, GRENOBLE

Des femmes investissent la basilique Saint Joseph, bagages et couvertures sous le bras, avec le soutien du curé de la paroisse et de militants du Nid, après avoir tenté d'investir la basilique Sacré-Coeur. Elles s'installent d'abord dans la crypte, dans le sous sol, afin de ne pas perturber les premières communions prévues ce jour-là. Elles rejoignent le chœur dans la soirée quand les offices sont terminés. Au fil des jours, de nouvelles recluses viennent grossir les rangs.

Le 9 juin, elles sont une cinquantaine à camper dans la paroisse. Dans un communiqué, elles fustigent les lourdes amendes auxquelles elles font face depuis 10 ans en Isère. Elles réaffirment : « Leur droit à être considérées comme des personnes à part entière [...] (Que) la loi soit la même pour tout le monde et qu'elle ne soit pas absurde et injuste. »

BANDEROLES SUR L'ÉGLISE

Nous sommes des femmes et des mères

Pourquoi la prison ?

BASILIQUE SAINT-SERNIN, TOULOUSE

Dans le week-end, une vingtaine de femmes occupent la basilique. Cet événement est peu évoqué dans les médias vu l'imminence des expulsions et l'ampleur nationale du mouvement.

ÉGLISE SAINT-DIDIER, AVIGNON

Une quinzaine de prostituées investissent l'église de Saint Didier, juste après le dernier office à 18h.

PENDANT CE TEMPS, PLACE BEAUVAU ...

Une rencontre a lieu entre Guy Fougier, directeur de la réglementation du ministère de l'Intérieur, et Me Henri Juramy, avocat proche du Milieu et mandaté par les manifestantes marseillaises. Cet entretien est relaté comme un échec.

L'avocat porte les principales revendications des prostituées, notamment la suppression des amendes pour délit de racolage, mais on lui répond qu'il n'appartient pas à la police de transgresser la législation en vigueur. Certain-es s'interrogent sur la teneur réelle des échanges puisque le Milieu comme les pouvoirs publics se montrent défavorables à cette grève qui s'éternise.

D'autant que le lendemain, c'est le début de la fin !

LYON

Sur ordre du ministre de l'intérieur, sans l'aval du clergé, les églises sont violemment expulsées au petit matin.

TÉMOIGNAGE



DE BARBARA

A Lyon, il est six heures. Tout le monde dort dans Saint-Nizier sauf les filles qui gardent les portes. Le téléphone sonne à la cure. Il y a, soi disant, un message urgent pour Ulla. Le père Béal part donc vers l'église pour nous prévenir. Il frappe. Au moment où on lui ouvre, plusieurs policiers en civil se précipitent sur lui et le poussent à l'intérieur en lui tordant les bras derrière le dos. Les filles de garde se mettent à crier : « Les flics, les flics ! » Je n'ai que le temps de sauter dans ma robe, avant de voir s'avancer une centaine de flics : d'abord ceux de la police des mœurs, en civil, et derrière, les « habillés », sur pied de guerre : casque, matraque, grenades. Il y a même une vingtaine de chiens. Les chefs crient : « trouver Ulla et Barbara ! [...] Je me retrouve dehors, bourrée de coups de pied dans le ventre, ma robe déchirée. Là j'essaie de me redresser et de marcher dignement jusqu'au fourgon. Les flics me poussent à coups de poing. Ils me jettent la tête contre le siège. Ulla s'est accrochée à moi. Au début, les flics la tirent par les cheveux, puis ils la frappent violemment à la tête. Elle s'évanouit, et on l'évacue sur une civière vers un hôpital.



Lyon. A coups de pied dans le ventre (AFP)



TÉMOIGNAGE



DE SONIA

Le flash de France-Inter nous apprenait, alors que nous tenions encore dans la chapelle Saint-Bernard et que tout y était calme, que nous en avons été chassées au cours de la nuit. En fait, dix minutes plus tard, les flics faisaient irruption dans l'église, aux cris de « Virez les putes. Allez faire vos clients au lieu de nous emmerder. » Une fille, tentant de résister, prenait même de tels coups de matraque qu'elle passera deux mois à l'hôpital. [...] J'avoue avoir pleuré comme une enfant en étant chassée de la chapelle Saint-Bernard. Depuis quatre siècles, le droit d'asile avait disparu, mais au matin du 10 juin nous croyions encore à la pitié des puissants et des hommes. Nous venions d'apprendre qu'il est aussi des lieux où meurt l'esprit.



AUTRES ÉGLISES

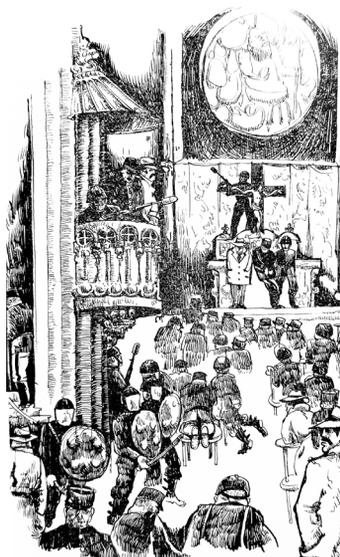
« C'est une dernière parcelle de liberté qui a été confisquée » - Cardinal Matagrin, de Grenoble. Partout en métropole, les occupantes des églises sont expulsées. A Toulouse, on ne rapporte pas d'incident.

Avignon, à l'aube : on tente de négocier une vingtaine de minutes mais toutes les filles sont rapidement sorties.

Marseille, 5h15 : l'expulsion est aussi brutale. Elle ne sont pas autant soutenues par la paroisse qu'à Lyon et cinq militantes sont incarcérées à la prison des Baumettes pour coups et blessures et séquestration.

Grenoble, 11h : on résiste, les cinq abbés de la basilique Saint-Joseph font front avec les cinquante prostituées recluses qui refusent de sortir. La police encercle d'abord le bâtiment pendant une demi-heure, puis les portes sont enfoncées. Le combat ne s'arrête pas là : Minouche la déléguée locale apprend au même moment par le maire de Grenoble que le médiateur Aimé Paquet vient d'accepter d'intercéder en leur faveur.

Les expulsions font scandale. Les évêques de France et les catholiques s'indignent, la presse et la gauche fustigent le ministre de l'Intérieur.



LES ÉTATS GÉNÉRAUX À LYON

JUILLET

Les expulsions violentes du 10 juin n'altèrent pas la mobilisation des prostituées qui s'affairent à préparer des états généraux de la prostitution prévus le 1er juillet à la Bourse du travail de Lyon. Environ 300 prostituées y participent, dont des déléguées de plusieurs villes. Trois principales revendications y sont portées :

« **NON AUX PRISONS — NON AUX MAISONS — NON AUX AMENDES** »



L'événement est relaté comme frustrant par les militants de gauche qui cherchent à politiser le mouvement des prostituées. Lorsqu'on leur demande si elles sont révolutionnaires, elles en reviennent systématiquement à des considérations financières très concrètes quant aux impôts et aux PV...

TOURISME CHAMPÊTRE CHEZ VGE

Après avoir laissé miroiter une deuxième journée d'états généraux à la campagne, les prostituées et leurs alliées débarquent le 3 juillet à Chanonat en Auvergne, où la famille du président Valéry Giscard-d'Estaing possède le château de Varvasse.

Dans une ambiance festive et en l'absence du propriétaire, une centaine de personnes font irruption devant le portail puis sur les pelouses du château, armées de banderoles et de pancartes, s'installant pour un pique-nique devant une poignée de gendarmes ahuris.



“

Nous sommes venues de toute la France visiter le château que Monsieur Giscard d'Estaing a pu se payer avec le prix de nos amendes et de nos impôts.

”

1975

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Première secrétaire d'État à la Condition féminine, Françoise Giroud déclare à la radio : « Comment pourrais-je être le ministre des femmes ? Vous imaginez que quelqu'un pourrait être le ministre des hommes ? [...] Et je ne veux pas - qu'il s'agisse des prostituées ou de toute autre question - que, chaque fois qu'une femme est en question, on en appelle à moi. Ce n'est pas normal, ce n'est pas ma fonction. »



L'IMPLICATION DU PLANNING FAMILIAL

À Paris, les prostituées rencontrent aussi Simone Iff, alors présidente du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF). Pour Simone Iff, ce sont les conditions matérielles d'existence, le manque d'éducation, les inégalités femmes-hommes et les tabous autour de la sexualité qui mènent vers la prostitution. Elle estime qu'il faut laisser vivre les prostituées, et que c'est le seul moyen profond de leur permettre d'arrêter l'activité car l'exclusion, la répression et la pitié accroissent la violence et la précarité. Les prostituées doivent avoir la possibilité de choisir. Libre de ses choix, un slogan porté encore haut et fort par le MFPF 50 ans après.

LES FÉMINISTES

Quelques mois à peine après la dépénalisation de l'IVG, la révolte a pris de court les féministes, jusqu'alors peu mobilisées sur la thématique. À la recherche d'alliances, ces femmes luttent néanmoins contre des violences patriarcales et la répression et exigent d'être consultées sur les décisions les concernant.

Présent à Saint-Nizier dès le 4 juin, le cercle Flora Tristan écrira dans un tract : « Nous, féministes, sommes avec elles : contre le mépris, les insultes, l'humiliation constante des mâles dominateurs qui profitent de cette occasion pour se montrer tels qu'ils sont : maîtres tout puissants de toutes les femmes ». Carole Roussopoulos et Delphine Seyrig se joignent aussi à elles et contribuent à porter leur parole. À Paris, Simone de Beauvoir se rendra à la Chapelle Saint-Bernard et viendra matériellement en aide aux prostituées, tandis que Kate Millet de passage en France débattrà de la question avec Monique Wittig et Christine Delphy. On lira plus tard « Nous sommes toutes des prostituées » sur des banderoles du MLF, rappelant que quelle que soit leur appartenance sociale, les femmes subissent les mêmes dynamiques oppressives patriarcales et doivent s'unir pour revendiquer les mêmes libertés d'existence que les hommes.

11 JUILLET

LOI SUR LE PROXÉNÉTISME

En débat depuis plusieurs mois et en trame de fond de la révolte, une loi durcissant l'infraction de proxénétisme hôtelier entre en vigueur le 11 juillet. Elle double notamment la peine encourue par les proxénètes et permet la saisie du fonds de commerce hôtelier. Les prostituées craignent qu'elle ne soit utilisée pour saisir leur appartement lorsqu'elles y exercent et de les accuser d'être leur propre proxénète.

21 JUILLET

« MONSIEUR PROSTITUTION »

Valéry Giscard d'Estaing annonce la nomination du juge Guy Pinot, premier président de la cour d'appel d'Orléans. Ce dernier déclare : « Il sera nécessaire de procéder à beaucoup de consultations, d'investigations. Je suis l'homme du dialogue. J'aurai de longues conversations et des contacts. J'essaierai d'écouter ce qu'on me dira pour en faire la synthèse et voir ce que l'on peut faire dans ce pays, ce qui peut être souhaitable et ce qui peut améliorer la vie de tous. »

“

Qui débauche vos enfants
nous ou vous ?

”

21 AOUT

OPÉRATION VERTU

À partir de 3h du matin, une quinzaine de prostituées arpente les rues de Lyon armées de pots de peinture et de colle, tartinant les vitrines des cinémas porno et des sex-shops pour dénoncer la répression qu'elles subissent pour « attitude de nature à provoquer la débauche ». Leur trajet se termine devant le bâtiment de la perception des amendes, dont elle recouvriront les portes d'affiches. Trois des colleuses sont arrêtées et passent une partie de la nuit au commissariat.



Les auditions auprès de Guy Pinot débutent en septembre. Alors qu'une première rencontre est annulée, les collectifs de différentes villes se concertent pour présenter un projet unifié de statut de la prostitution ayant une double fonction :

LE PROJET DE STATUT

- protéger les prostituées du réglementarisme et de la réouverture des maisons closes, auxquels elles s'opposent unanimement et qui sont souvent proposés en réponse à leurs problèmes ;
- faire cesser l'hypocrisie dans l'application de la loi qui se veut abolitionniste : liberté de se prostituer et liberté d'arrêter de le faire à tout moment.

Cette démarche aboutit à un livret intitulé « Liberté-Égalité-Fraternité pour toutes les Françaises ! » comportant trente articles. Il sera présenté à la Commission Pinot le 30 septembre.

RÉSUMÉ DES REVENDICATIONS

I. TRAVAIL (LIBRE ET EXERCICE DE LA PROSTITUTION)

- La prostitution est un acte privé non interdit, libre et donc exempt de répression policière. Elles revendiquent le régime commun des droits des citoyen-nes en matière de surveillance, sans « chasse » ni « prime de capture ».
- Par souci de sécurité, elles doivent pouvoir exercer là où elles le veulent : en appartement, studio ou chambre, qu'elles soient propriétaires ou locataires, et pouvoir exercer à plusieurs dans un même lieu.
- Que les hôteliers qui les tolèrent ne soient pas automatiquement taxés de proxénétisme.
- Elles refusent les quartiers réservés, maisons closes, Eros-centers et autres ghettos ainsi que la commercialisation de leur activité au profit d'autres personnes, tant l'État et les communes que les proxénètes.
- Elles demandent que l'« attitude de nature à provoquer la débauche » soit clairement définie et que l'application de l'article 34 soit exempte de discrimination. Elles ne doivent pas être sanctionnées simplement parce qu'elles sont prostituées : ce sont des femmes comme les autres. Elles demandent l'arrêt des poursuites arbitraires engagées et l'amnistie des peines.
- Elles demandent la fin effective du fichage policier, alors interdit par une convention de l'ONU sur la traite des êtres humains, ratifiée par la France.

II. FINANCES (PÉNALISATION OU FISCALISATION ?)

- Une imposition juste et raisonnable, comme tout-e citoyen-ne, tenant compte des réalités du métier, de sa pénibilité, des phases d'arrêt et des charges familiales et non au « forfait » avec des évaluations démesurées du nombre de passes et de jours travaillés. Chaque femme est un cas particulier.
- Une étude fiscale sérieuse pour élaborer une charte fiscale avec elles.
- L'annulation des actuels rappels d'impôts sur quatre ans.

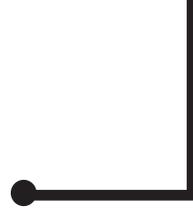
III. SANTÉ (PRÉVENTION DES MALADIES VÉNÉRIENNES)

- Contrairement aux idées reçues, elles ne sont pas les premiers agents de contamination. Toutefois, leur activité les exposant particulièrement, elles souhaitent pouvoir lutter contre les IST et pensent que leurs clients devraient faire de même.
- Elles demandent la mise en place de contrôles médicaux gratuits et libres pour toutes les IST pour l'ensemble de la population sans discrimination.
- Elles refusent le contrôle sanitaire, en particulier s'il est exercé par la police.

IV. SOCIAL (LE DROIT À LA PROTECTION SOCIALE POUR ELLES ET LEURS ENFANTS)

- Elles réclament d'être citoyennes à part entière et donc le droit à la protection, à la santé et à une vieillesse décente, qu'elles soient célibataires, marié-es, avec charge de famille ou non, avec ou sans activité salariée.
- Bénéficier de la Sécurité sociale pour elles, leurs enfants et autres personnes à charge.
- Que la Sécurité sociale soit étendue à toute personne n'en profitant pas encore. Elles sont évidemment d'accord pour y cotiser.
- Qu'elles soient reconnues « chefs de famille » lorsqu'elles ont des enfants et que leurs droits soient exactement les mêmes que les autres.
- Avoir accès à de l'information sur les prestations sociales auxquelles elles ont droit et les obtenir sans discrimination pour faciliter l'arrêt de la prostitution et la réinsertion.

18 NOVEMBRE



ASSISES NATIONALES À LA MUTUALITÉ

Convoquées par les leaders du mouvement — notamment Ulla de Lyon et Sonia, de Paris — les Assises nationales de la prostitution au Palais de la Mutualité de Paris rassemblent plus de 600 déléguées venues de toute la France ainsi que 2000 personnes dans l'audience. En ouverture, le film *Accattone* de Pasolini est d'abord projeté puis interrompu au bout de 20 minutes par les prostituées, outrées du choix de ce film qui ne représente pas leur situation.

Une des rares personnalités sur place, Stéphane Collaro, entonne et fait chanter « La pêche aux moules » à la foule, dans un grand moment de gêne. Dans sa robe de soirée moulante, Ulla se fait mitrailler de journalistes, ce qui agace les déléguées. Des « travestis » — à l'époque des personnes sur un spectre allant d'homme travesti à femme transgenre — tentent de prendre la parole mais se font chahuter par les autres femmes, leur participation étant à l'époque un impensé de la lutte.

Les collectifs font le point sur leurs actions depuis les États généraux de juillet. Beaucoup de femmes réclamaient la réouverture des hôtels, pour leur propre sécurité. Elles déplorent toujours la répression alors même qu'elles espéraient une trêve des PV et des redressements fiscaux le temps des travaux du juge Pinot. Ce dernier brille par son absence. Les livrets « Liberté-Égalité-Fraternité pour toutes les Françaises » sont largement distribués.

Au bout de quatre heures chaotiques et conflictuelles avec notamment une altercation avec un jeune homme paumé et agressif qui sera déshabillé et expulsé par les prostituées, on propose d'occuper les grands hôtels de Paris, l'Assemblée nationale voire l'Élysée ! Des prostituées et le père Louis Blanc sont interpellés dans la nuit alors qu'un cortège de quelques dizaines de personnes tente de gagner l'Assemblée nationale. Deux femmes faisaient l'objet d'une contrainte par corps pour non-paiement de PV pour racolage sur la voie publique...

MARSEILLE

Après les assises houleuses de Paris, les Marseillaises se détachent du mouvement national pour se concentrer sur leurs problématiques régionales. Des tensions sont palpables notamment à l'égard d'Ulla, qui fera l'objet de tracts et d'affiches dégradantes « Ulla = Cinéma » dans le quartier de l'Opéra.

GRÈVE DU 2 DÉCEMBRE

Les prostituées marseillaises travaillant en hôtel et en studio font grève contre une répression accrue de la brigade des mœurs. Elles réclament un assouplissement de la loi sur le proxénétisme hôtelier.

La presse parle de grève forcée parce que les hôteliers en sont partie prenante; localement, les prostituées se rassemblent dans « l'Association de soutien des commerçants de Marseille » dont l'un des buts était de défendre « la liberté et la dignité des femmes prostituées ».

ASSISES RÉGIONALES DU SUD-EST

Deux cent cinquante personnes y assistent, en majorité des prostituées de la région, quelques hôteliers, des représentants de l'Association des commerçants, des délégués d'organismes de reclassement des prostituées. Les deux sujets majeurs de la réunion sont les répressions fiscale et policière.

Dans la salle, on peut lire sur un sapin de Noël : « Nos cadeaux pour M. Fourcade ». Sur les branches ont été épinglés avertissements et sommations avant incarcération, pour des sommes qui vont de 6 000 F à 9 000 F, et qui représentent la ponction fiscale faite sur les activités des prostituées.



Sur l'estrade, Carole et Sandra, les déléguées de Marseille, ont invité deux prostituées parisiennes du quartier de Barbès, réputé pour héberger une prostitution d'abattage.

Elles expliquent ensemble vouloir empêcher toute récupération politique du mouvement et se structurer. Un syndicat « Entre femmes » est créé et se propose de recueillir les adhésions de toutes les prostituées. Cependant, face à la répression le syndicat peine à trouver des militantes au fil des mois.

LE RAPPORT PINOT

Les préconisations du rapport Pinot rejoignent pour une large part les revendications exprimées par les prostituées : suppression de la contrainte par corps pour non-paiement d'impôts ou d'amendes, abrogation du racolage passif, refus des quartiers réservés à l'exercice de la prostitution ou du modèle allemand des Eros centers.

Pinot pense qu'il faut adapter la loi aux mœurs et permettre l'exercice, dans des conditions de plus grande dignité, d'une activité « qui ne rend pas service qu'aux prostituées » et dont on ne voit pas comment on pourrait complètement l'interdire.

Il pense que ses propositions pourraient prévenir le proxénétisme car celui-ci naît souvent de l'insécurité juridique et sociale. Permettre aux prostituées d'exercer leur activité dans des conditions moins livrées à l'arbitraire des services de police fait d'elles, à terme, des contribuables comme les autres. Il appelle donc à les soumettre aux règles communes de l'ordre public et les invite à cotiser volontairement à la Sécurité sociale dès à présent.

S'il propose l'abrogation pure et simple de l'incitation à la débauche (art. R34-13 C.P.), il préconise en revanche le maintien de la contravention pour racolage actif (art. R. 40-11 du C.P.) en demandant toutefois que les éléments constitutifs de l'infraction soient précisés.

En ce qui concerne le proxénétisme hôtelier : « Dans la mesure où certains hôteliers ou bailleurs tireraient de cette activité des bénéfices excessifs, c'est moins par une répression pénale, au demeurant aléatoire, que par des prélèvements fiscaux réguliers et importants qu'une normalisation pourrait être recherchée. »

En ce qui concerne la question de la répression fiscale dont se plaignent les prostituées mobilisées, Pinot ne juge pas « moralement choquant que l'État bénéficie de la prostitution » et n'estime pas que « l'imposition des revenus de la prostitution assimilerait cette activité à une profession, ou, au moins, en constituerait une reconnaissance officielle qu'il convient d'éviter », puisque « il n'est nul besoin, de reconnaître la prostitution comme une profession pour que ses gains soient imposables. » Selon lui, il suffit de les classer dans la catégorie des bénéfices non-commerciaux.

Quant à la réinsertion, le rapport encourage la création de services publics spécialisés. Prévus par les ordonnances de 1960, seulement cinq départements en disposent alors : Bouches-du-Rhône, Gironde, Hérault, Nord et Rhône.

Daté du mois de décembre, le rapport est supposément déposé en janvier 1976 sur le bureau du président. Mais son examen en conseil des ministres est sans cesse retardé. Il fuit dans la presse en mars et les collectifs de prostituées le font parvenir aux députés dans l'espoir de le voir débattu, sans succès.

NOTRE COMBAT CONTINUE !

LES DERNIÈRES ACTIONS

1975

Alors que le rapport Pinot est discrètement enterré, sans doute jugé trop libéral par le pouvoir en place, le mouvement s'essouffle. Pourtant, à Lyon et à Marseille, les mobilisations se poursuivent jusqu'en avril.

13 FÉVRIER

MARSEILLE

Dernière manifestation des prostituées : une délégation se rend à l'Hôtel de ville et réclame impérativement la réouverture des hôtels et la fin du harcèlement policier.

“

Tout le monde sait, les autorités les premières, quel rôle social nous jouons. Nous constituons une « soupape de sécurité ». Prétendre mettre fin à nos activités, au nom de la morale et des bonnes mœurs, est une tartufferie sans nom. Mais c'est aussi prendre un risque que de fermer les hôtels, puisque 70 % des filles les utilisent.

CAROLE

”

8 AVRIL

LYON, INSCRIPTION À L'A.N.P.E

À l'appel du collectif lyonnais, 60 prostituées se rassemblent devant l'ANPE munies de leur fiche d'impôt afin de s'inscrire comme demandeuses d'emploi. Les fonctionnaires, les reçoivent dans la bonne humeur et acceptent de les inscrire.

Cette action était prévue plus tard de concert avec d'autres collectifs ailleurs en France, mais un canular du maire de Lyon Louis Pradel précipite leur action : en guise de poisson d'avril, il annonce ouvrir un éros center dans un ancien couvent de Lyon...

« Nous refusons et nous refuserons toujours d'être des O.S. [ouvrières spécialisées] de la sexualité et nous disons non aux maison closes, non aux quartiers réservés ».



QUELQUES LEADERS OU PLUSIEURS CENTAINES DE FEMMES ?

En cherchant à comprendre ce qui s'est passé il y a cinquante ans, nous avons été confronté-es à l'aura de deux personnalités fortes alors âgées d'une trentaine d'années : la sémillante Ulla, qui avait un sens aigu de la répartie, et la plus calme Barbara, rassurante et maternante dans une église pleine de conflits et de désespoir. C'est qu'en 1975 comme aujourd'hui, il était risqué pour une prostituée de parler à visage découvert. Les murs épais des églises avaient l'avantage de protéger les identités individuelles et de minimiser le risque d'outing, pratique que les policiers ne se gênaient pas d'utiliser. On pourrait croire que la caresse des caméras et la célébrité auraient facilité la reconversion des meneuses ou leur auraient ouvert des portes. La réalité est plus sombre : toutes deux ont attenté à leur vie en 1976. Elles auront marqué l'histoire de cette lutte un peu plus que d'autres, mais elles n'en ont pas retiré de bénéfice plus concret. En creusant les récits et les archives, nous avons découvert la multitude d'autres femmes ayant exercé un fort leadership, comme Sonia, Carole, Sandra, Minouche, Chantal, Jackie... Moins magnifiées par les journalistes, elles n'en étaient pas moins engagées, efficaces et acharnées. Nous avons découvert des embrouilles, des rivalités et des conflits intracommunautaires, plus souvent liés aux personnalités et aux différences stratégiques qu'à des différends sur le fond. Il nous est devenu évident que cette révolte et les événements qui l'ont suivie ne pouvaient pas se résumer à ses leaders les plus charismatiques. Et c'est pour cela que nous avons choisi de ne pas les portraitiser ici, tout en rendant hommage à leurs luttes et à leur héritage.

« Ulla, Barbara, ces deux noms reviendront souvent dans la presse et à la radio. Les journalistes ont voulu faire de nous des vedettes, ils avaient besoin de « têtes ». Toutes les tendances y avaient trouvé leur compte : les circuits « commerciaux » s'étaient emparés d'Ulla, la blonde, la star décidée. Les gauchistes, féministes et autres mouvements progressistes voulaient faire de moi leur porte-drapeau. J'étais le cas social qui leur convenait le mieux : « ancienne institutrice, célibataire, indépendante ». Mais ils oubliaient tous une chose, en s'agglutinant autour d'Ulla et de Barbara : le mouvement des femmes de Lyon avait débuté par un accord, une solidarité ; il continuait par une communauté, la « démocratie des femmes prostituées » comme a dit Libération. Il n'y avait pas de chef qui pensait pour les autres, pas de manipulation extérieure non plus. Nous savions pourquoi nous étions là, et toutes les femmes prostituées de l'église Saint-Nizier avaient la même importance. Toutes les actions et les déclarations à la presse étaient décidées d'un commun accord aux réunions. Ces femmes dont personne n'a parlé, dont les noms sont restés inconnus du public, sans elles rien n'aurait pu se faire, Barbara et Ulla n'auraient pas existé. Toutes ont réalisé un travail formidable pour cette grève. Je pense à Minouche, Martine, Carole, Mireille, Christine, et à beaucoup d'autres. Car, je le répète, une action comme la nôtre est exceptionnelle pour des femmes et encore plus pour celles qui n'ont pas l'habitude d'être considérées comme des femmes. »

BARBARA, LA PARTAGÉE

ARCHIVES

L'HÉRITAGE DES « ÉGLISES »

Que reste-t-il donc aujourd'hui de ces femmes, de leur colère et de leur révolte ? L'Histoire retient cet épisode comme la première fois où des prostituées ont osé braver le stigmat, riposter et faire corps, et ont refusé d'être des sous-femmes et d'être assignées à la prostitution à vie.

Leurs paroles ont circulé et leurs réalités sont devenues des sujets sérieux sur lesquels elles pouvaient s'exprimer et être entendues à la première personne. En les voyant à la télévision ou dans la presse, de nombreux-ses autres travailleur-ses du sexe (TDS) ont compris qu'ils pouvaient se rassembler, fonder des collectifs, des associations et des syndicats pour défendre leurs droits.

D'abord tributaires des associations de « sauvetage » en lien avec la sphère religieuse, les prostituées ont entamé un dialogue émancipateur avec les mouvements féministes et syndicaux. Elles ont pu parler conditions de travail, violences sexistes et sexuelles et penser leur propre émancipation sans forcément se conformer aux objectifs de réinsertion de leurs alliés historiques.

En 1982, une quinzaine de femmes du English Collective of Prostitutes ont occupé la Church of the Holy Cross à Londres, pour protester contre la répression policière et le racisme.

**LE 2 JUIN EST DEVENU UNE JOURNÉE INTERNATIONALE DE
COMMÉMORATION, LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DES TRAVAILLEUR·SES DU SEXE.**

**ASSOCIATION NATIONALE D'ACTION ET DE
DEFENSE DES FEMMES PROSTITUEES**

Planning familial, 2, rue des Colonnes - 75002 Paris.
Tel : 04.24.10. M6tro Bourne



“

Nous demandons à toutes les femmes de venir nous rejoindre, parce qu'en fin de compte le gouvernement est en train de réprimer toutes les femmes et ce sont toutes les femmes qui sont jugées actuellement, c'est toutes les femmes qui reçoivent des coups de matraques sur la tête. On les attend toutes, toutes, toutes aussi longtemps qu'il faudra tenir. Que toutes les femmes lâchent tout ce qu'elles ont, pour venir aider d'autres femmes.

LE QUOTIDIEN DES FEMMES, N°4, JEUDI 26 JUIN 1975

”

Médiagraphie

LIVRES

JAGET, Claude. Une vie de putain. La France sauvage, 1975.

Rapport de Guy Pinot pour la Mission d'information sur la prostitution, décembre 1975.

ULLA, Ulla par Ulla. Éditions Charles Denu, 1976.

♥ SONIA. Respectueusement vôtre. Presses de la cité, 1976.

MICHELE. La vie continue : Histoire de Michèle. Fayard, 1976.

♥ BARBARA et Christine de CONINCK. La partagée. Les éditions de minuit, 1977.

♥ CHANTAL et Jean BERNAD. Nous ne sommes pas nées prostituées. Les éditions ouvrières, 1978.

ULLA. L'amour amer. Éditions Garnier, 1980.

MATHIEU, Lilian. Mobilisations de prostituées. Belin, 2001.

FEYEUX, Nicolas. 1975 : la révolte des prostituées. Les rues de Lyon N° 82, octobre 2021.

FILMS

Carole Roussopoulos, Les prostituées de Lyon parlent, 1975, 46".

Jean-François Davy, Prostitution, 1976, 1h48".

Julie Ropars, Saint-Nizier, La révolte des prostituées, 2015, 52".

REVUES

En libre accès sur femenrev.persee.fr

Le Quotidien des femmes, n°4, jeudi 26 juin 1975 et n°8, mardi 18 novembre 1975.

Le mouvement des prostituées en France. In: Cahiers du féminisme, n°5, 1978.

Dossier Prostitution (juin – juillet – août 1978) pp. 32-33.

PODCASTS ET CONFÉRENCES

Le combat des prostituées de Lyon – Affaires Sensibles, France Inter, 2023.

La révolte des prostituées de Saint-Nizier – Sur les docks, France Culture, 2015.

Un mouvement improbable à Lyon : la révolte des prostituées de 1975 – Conférence avec Laurent Burllet, Danièle Authier, Christiane Ray, Lilian Mathieu et le Père Christian Delorme à la Bibliothèque Municipale de Lyon, 2021.

ARTICLES ACADEMIQUES

Le fonds Louis Blanc : les archives d'un prêtre militant par Iliana Ferrant-Bouchau, L'Influx, 30/10/2021.

Mathieu, Lilian. Répertoire et mémoire. Répertoire des mouvements sociaux et formes de résistances contre les pouvoirs, Aysen Uysal, Apr 2015, Izmir, Turquie.

Mathieu, Lilian. Prostituées et féministes en 1975 et 2002 : l'impossible reconduction d'une alliance. Travail, genre et sociétés, N° 10(2), 31-48, 2003.

Mathieu, Lilian. Débat d'étudiants avec des prostituées à l'université de Lyon II en avril 1976, Clio, 17 | 2003, 175-185.

Mathieu, Lilian. Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises. In: Revue française de sociologie, 1999, 40-3. pp. 475-499.

Sources des photos et illustrations

Nos principales sources sont les Archives de Lyon pour le Fonds Louis Blanc (ALFLB) et les archives du MAN et de Christian Delorme (ALMCD).

Couverture : Fany/Tullia, p.3 ALMCD AFP 26/8/72, p.4 ALFLB 324ii35 & ALMCD AFP, p.6 JT France 3 Rhône-Alpes 2/6/75 & Les prostituées de Lyon parlent / Carole Roussopoulos - Vidéo Out, 1975 / Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, p.7 ALMCD, p.11 Fany/Tullia, p.17 DR, p. 20 Libération 11/6/75 & AP 10/6/75, p.21 ALMCD brochure Liberté-Égalité-Fraternité pour toutes les Françaises, JP Andrevon, p.22, Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, ALMCD, Panorama RA #14, p.23 MFPP, p.24 ALFLB 324II12 Le Progrès 22/8/75, p. 28 Le Provençal 12/12/75 ALFLB 324II12, p. 29 tract du 4/4/76 ALFLB 324ii35, p. 30 Echo et dernière heure 9/4/76 ALFLB 324II12, p.33 Cabu dans Macadam #1, 1er mars 1981, Association Nationale d'Action et de Défense des Femmes Prostituées, 4e de couverture tract du 4/4/76 ALFLB 324ii35.

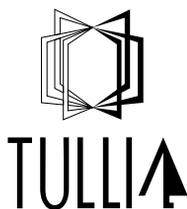
UN IMMENSE MERCI À

- **Barbara, Carole, Catherine, Cathy, Chantal, Christine, Claudie, Constance, Corinne, Dalila, Emma, Grignette, Grisélidis, Hélène, Huguette, Isabelle, Isa la Suédoise, Jackie, Jo, Josette, Julie, Karine, Léda, Lucie, Martine, Maïca, Mélanie, Merrym, Minouche, Michelle, Michou, Mireille, Muriel, Nadine, Pauline, Sidonie, Sonia, Sophie, Sylvie, Ulla, Valérie, Véronique, Yvette... et tant d'autres !**
- **Et puis aussi à Danièle, Delphine, Carole, Charlotte, Christian, Claire, Iliana, Jehane, Louis, Lillian, Maïa, Mel, Michel, Simone, Sonia, Thierry, Yvette...**
- **Au Mouvement pour une Alternative Non-violente, au MFPF, à Frisse, aux Archives de Lyon, à la BM de Lyon, au Centre d'archives Grisélidis Réal, au Fonds Chomarar et au Centre audiovisuel Simone de Beauvoir.**

RÉDACTION : Cybèle et Vladimyyr

GRAPHISME : Fany

JUIN 2025



Le partage nous soutient, vous aussi devenez nos souteneuses !

SOYEZ NOMBREUX A VENIR
SOUTENIR NOTRE ACTION

Au nom des prostituées de LYON : LE COLLECTIF

